

SAVIGNY ÉGALITÉ

*Engageons enfin une
politique dynamique
pour notre ville*



Jean Estivill

Élections municipales de Savigny les 9 et 16 mars 2008



Lettre aux Saviniens

Savigny-sur-Orge, janvier 2008

Madame, Monsieur,

Tout au long du mandat que vous m'avez confié j'ai voulu que notre opposition à l'actuelle majorité soit constructive, et j'ai voté les décisions municipales qui ne heurtaient pas nos convictions ou n'étaient pas en contradiction avec notre programme.

Je n'ai jamais cédé sur ce qui justifie notre engagement depuis des années, et j'ai abordé chaque dossier à la lumière de nos orientations clairement alternatives : c'est ce qui fait notre force et notre crédibilité pour l'avenir. C'est parce que nous proposons une autre politique réellement identifiée et assumée pour notre ville que j'ai été le seul à voter régulièrement contre le budget qui est, nous le savons, la photographie exacte d'une politique communale que nous désapprouvons et rejetons.

Ainsi par exemple la reconduction pour 20 ans encore de la délégation de l'eau à une société privée, a été acceptée sans discussion par tous les autres groupes (extrême droite, droite, socialiste) présents au conseil municipal. Je l'ai refusée au nom de la gauche républicaine. Aujourd'hui, on peut constater que nombreuses sont les communes et collectivités locales qui s'interrogent et remettent en question la privatisation de l'eau, et font le choix du retour à la régie municipale. C'est le choix de l'économie, de la transparence, de la maîtrise, du contrôle direct par les élus.

On pourrait multiplier les exemples de cette démarche sans ambiguïté. Vous les trouverez en annexe du document qui accompagnera notre programme pour le prochain mandat. Vous pouvez d'ores et déjà consulter notre site (<http://www.savigny-egalite.com>), et établir un bilan de notre action et de nos propositions sur 20 ans. Il faut en effet en terminer avec les « apprentis sorciers » de la politique à géométrie variable qui adaptent leur discours en fonction de ce qu'ils croient être porteur, ceux-là mêmes qui à deux mois des élections osent se présenter chez les commerçants, aux chefs de service de mairie, auprès des jeunes des cités, pour « découvrir » leurs problèmes et les noter, calepin en main, accompagnés d'un photographe. La politique honorable, digne et nécessaire, meurt de ce type de pratique électoraliste.

Tout comme il faut mettre un terme à la dérive d'une équipe fatiguée et usée, qui laisse sombrer notre ville dans la léthargie, faute d'imagination et de dynamisme. Notre ville a des besoins. Elle a les moyens de les satisfaire dans la solidarité et le réalisme financier. L'équipe de Savigny Égalité s'y emploiera, tout en fondant sa démarche à partir des valeurs républicaines, laïques et sociales, forte de son expérience, et de sa proximité avec les réalités locales.

L'élection cantonale se tiendra le même jour. Elle concerne une grande partie de la ville (tous les bureaux à l'exception de ceux de Briand 5, 6, 7, et mille clubs 10). Les élus des 42 cantons de l'Essonne gèrent le département. La pression exercée par la commission de Bruxelles qui ordonne, directive après directive en s'appuyant sur la décentralisation, la disparition des services publics et de fait la hausse des impôts locaux, nous donne une obligation de vigilance et de résistance. Il faut se battre pour que nos communes disposent encore de leur autonomie et des subventions nécessaires à leur équipement et à leur fonctionnement, que justifie le niveau de nos impôts. Savigny Égalité m'a désigné pour la représenter. Laetitia Bernard sera ma suppléante. Native de Savigny, elle y a fait ses études. Professeuse des écoles, elle y a enseigné. Elle incarne le dévouement de sa profession, l'attachement à notre ville, et le dynamisme de la jeunesse.

Agissons ensemble. Donnons un nouveau souffle à Savigny en mars 2008.

Jean Estivill

Président de Savigny Égalité
Conseiller municipal gauche républicaine

Au cœur de notre programme

L'égalité

...une ardente obligation pour les collectivités locales...!

Savigny Égalité pour faire de notre ville un lieu où l'égalité des droits ne soit pas une expression dénuée de contenu mais une réalité qui permette de résoudre les problèmes qui se posent quotidiennement et qui ne sont pas fatals. Libérer réellement la femme, donner les mêmes chances à nos enfants, intégrer les immigrés, refuser l'exclusion des anciens. Cela passe aussi par la commune. Pour cela, il faut un programme qui soit un engagement de mesures concrètes.

À la rentrée 2007 nous avons fait parvenir à tous les foyers saviniens un questionnaire qui nous a permis de vérifier le bien fondé d'un certain nombre de nos orientations et de les compléter pour aboutir à la synthèse que nous présentons aux suffrages des saviniens en mars.

À partir des besoins fortement ressentis par une majorité de nos concitoyens et confirmés par notre enquête nous faisons des propositions pour lesquelles nous nous engageons.

Certaines n'exigent qu'une volonté politique ferme. Savigny Égalité a prouvé tout au long de ces années sa détermination. Il en est ainsi par exemple du tramway et du cinéma. Ce dernier étant le maillon d'une véritable politique culturelle communale. Nous écrivions à leur sujet dans notre en quête :

Le tramway, moyen de transport écologique et liaison francilienne possible

La liaison Villejuif - Athis-Mons par la N7 a été décidée. Cette réalisation est prise en charge par le

conseil régional. Le prolongement de la ligne est à l'étude. Savigny Égalité propose depuis plus de 7 ans une liaison par le boulevard Aristide Briand avec la future gare d'Épinay permettant ainsi de désenclaver Grand-Vaux, de faciliter l'accès à Paris d'une part, à Massy et Évry d'autre part. Cela se traduirait également par l'amélioration des conditions de circulation du boulevard, sa tranquillité et le développement du petit commerce. Jusqu'à présent les élus sont restés muets devant cette éventualité.

Le cinéma

Savigny Égalité s'est souvent exprimée à ce sujet, en particulier lors du conseil municipal du 27 janvier 2004 dans lequel nous déclarions : «...si le cinéma se porte mal à Savigny, ce n'est pas le 7ème art qui est en cause. Partout où une volonté forte s'est manifestée d'initiative privée soutenue par la municipalité ou directement municipale la population a montré son attachement à cet art populaire.»

D'autres propositions ont reçu le même accueil comme celle d'un effort accru pour développer les foyers logements en particulier pour les retraités où la construction d'une piscine au sujet de laquelle nous rappelions à cette occasion :

Une piscine à Savigny

Équipement indispensable pour l'apprentissage de la natation c'est aussi pour Savigny une offre d'activités de plus en plus nombreuses et variées : Rééducation, aquagym, bébé-nageurs, etc.. équipement qui couplé avec d'autres activités (restauration rapide, salles communes à disposition pour la pratique de loisirs) peut être pour tous les âges le lieu de rencontre et d'échange qui manque tant à notre cité. Financement et fonctionnement ne se traduiraient par aucune hausse d'impôts, nos études depuis 1989 l'ont prouvé.

Il en est de même pour l'engagement communal dans la défense du petit commerce. L'état donne les moyens aux maires qui veulent s'y engager

de maintenir le réseau du commerce de proximité. Contrairement à ceux qui découvrent le problème de la désertification de nos quartiers dans ce domaine à deux mois des élections, nous sommes intervenus depuis deux décennies pour alerter la municipalité. On pourra lire sur notre site ce que nous écrivions en 1991 sous le titre "la disparition du commerce de proximité" "veut-on une ville dortoir dominée par l'ennui et l'insécurité". Ne comprend on pas que les petits commerces sont des lieux incomparables de sociabilité. Notre étude a fait apparaître les nécessités de réalisations peu onéreuses et pourtant jusqu'ici négligées, qu'une simple écoute de la population aurait pu faire mettre en chantier : (bancs, défibrillateurs, toilettes, squares de quartier...). Enfin beaucoup de saviniens souscrivent à la tendance qui ne fait que s'accroître de prise de conscience qu'il faut que la collectivité se réapproprie pour en améliorer la prestation et en diminuer les coûts, les grands services de restauration et de gestion de l'eau.

qui emploie près de 600 personnes ne se sent pas en mesure d'assurer de telles prestations, qu'elle s'en désaisisse en se liant les mains à des entreprises privées avec des contrats d'une durée considérable.

Qui mieux que le personnel communal proche des réalités quotidiennes que connaissent les saviniens,

peut mener à bien des tâches d'intérêt public ? Nous avons un personnel qualifié en mairie, tout à fait capable d'assurer une gestion directe dans bien des domaines pour peu que les élus qui les encadrent en aient l'ambition et le goût.

Cela exige un peu de courage et de détermination.

Le travail effectué **depuis 20 ans** est la garantie que **les propositions de Savigny Égalité** qui figurent dans ce programme **sont réalistes** et que **les promesses seront tenues** par des saviniens expérimentés et compétents.

Crèches, haltes garderies, modes d'accueil de la petite enfance, écoles.

Si certains affirment que chaque période de la vie permet des remises en question et des changements dans le devenir de chacun, d'autres sont d'avis que "tout se joue avant six ans" voire "trois ans". Si tel est le cas et quand bien même une telle conception serait exagérée, la prise en charge du tout petit est essentielle à son épanouissement, d'où le rôle fondamental joué par les crèches.

Un quart des enfants de moins de 3 ans, sont gardés en crèche collective. Il existe une lourde pénurie de places.

En 1990, une mauvaise évaluation de l'impact de la population nouvellement arrivée dans le quartier des Gâtines avait eu des répercussions sur

les effectifs scolaires et les capacités d'accueil, ainsi que sur la garde des petits enfants. Cela avait provoqué la mobilisation des parents.

Savigny Égalité avait pris toute sa place dans l'accompagnement revendicatif des familles. Le problème est d'autant plus aigu qu'il est général. Les listes d'attente sont longues dans la plupart des grandes villes de l'Essonne. Il est dû en particulier à la légère reprise de l'emploi qui s'accompagne avec l'annualisation de plus en plus fréquente des horaires (aspect dissimulé des 35 heures) d'une impossibilité pour les salariés de maîtriser leur emploi du temps.

Il faut donc répondre absolument à ce nouveau type de rythme de vie imposé par la flexibilité et

Ne rien faire coûte cher...

Il semblerait que pour l'actuelle majorité, l'immobilisme soit une vertu. Son absence de réaction dans le dossier du tramway en est l'illustration, comme celui de la piscine. Dans les deux cas, on refuse la modernisation et on méprise les subventions régionales dont pourrait bénéficier notre ville.

Les raisons d'une telle inertie...?

Tout ce qui exige un peu de gestion, de suivi, bref de responsabilité lui fait peur : la culture à cet égard — à l'exception de la bibliothèque qui est le beau résultat d'une équipe motivée — en est l'expression la plus achevée, elle brille par sa platitude et son conformisme.

Or, sans une volonté politique forte nous sommes condamnés à voir nos impôts s'alourdir encore davantage sans aucune prestation supplémentaire du fait entre autre de la décentralisation. L'immobilisme a un coût que supportent les saviniens. Il faut revoir les privatisations, réexaminer les contrats et les dénoncer si nécessaire pour procéder à la **remunicipalisation**, à un retour à la gestion municipale directe quand le service ne donne pas satisfaction comme la restauration ou se révèle onéreux comme celui de l'eau.

Il est anormal qu'une collectivité comme la nôtre

s'engager vers une diversification des modes d'accueil de la petite enfance, tout en renforçant les moyens existants. En particulier les crèches doivent présenter une structure souple, ouverte avec des horaires adaptés.

L'effort en faveur des enfants handicapés doit aussi se porter sur la petite enfance.

Une ville comme Savigny doit s'engager à la construction d'une crèche multi accueil pour les enfants porteur d'handicaps au sein des autres enfants.

Nous proposons

- **L'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche familiale.**
- **La construction de haltes garderies** (Grand Vaux, le Plateau).
- **L'adaptation des salles des écoles maternelles pour les 2-3 ans.**
- **Un service d'accueil municipal pour les primaires** comme il en existe en maternelle avec, pour les études, des intervenants formés et encadrés.
- **La création d'une ludothèque mobile.**
- **La réalisation d'un centre de détente** au sud de l'Essonne ou en périphérie pour les scolaires le mercredi et l'ensemble des saviniens (retraités, associations...) tous les autres jours.

Restauration scolaire.

Dans sa plateforme programmatique de 1989 reprise en 2001 **Savigny Égalité** écrivait :

«Un restaurant scolaire»

Beaucoup de progrès ont été réalisés en France ces dernières décennies dans l'accueil des enfants à l'école, en particulier en maternelle. Las, force est de constater qu'alors que beaucoup d'enfants passent une dizaine d'heures dans les locaux scolaires, la municipalité actuelle n'a rien fait de sérieux dans le domaine de la cantine. Le repas est pourtant un moment privilégié d'éducation, de détente, d'apprentissage de la convivialité. Ce peut être aussi dans le cas contraire, si rien n'est fait, une fatigue supplémentaire. Nous nous engageons à réaliser un restaurant scolaire comme il en existe déjà dans plusieurs communes voisines.

Rien dans le programme de l'actuelle majorité...! Rien qui puisse s'apparenter à une véritable politique éducative en la matière. Là où un plan d'ensemble était nécessaire, on a du "bricoler".

Nous refusons la gestion communale au coup par coup dans un domaine aussi sensible. Portée à la direction municipale, l'équipe de **Savigny Égalité** se saisira immédiatement de ce dossier en réunissant tous les partenaires intéressés afin qu'un véritable restaurant scolaire correspondant aux besoins de notre temps soit réalisé et que la restauration scolaire soit considérée comme un moment à part entière de l'éducation de nos enfants. Une telle initiative se conjuguera bien entendu avec une renégociation globale avec la société privée de restauration et si les conditions l'exigent, d'une remunicipalisation de ce service.

Le sport à la portée de chacun.

Dès 1971, l'impulsion était donnée par Raymond Brosseau et les responsables sportifs saviniens pour doter Savigny des équipements sportifs à la mesure des besoins. Aujourd'hui une nouvelle étape doit être franchie.

Un effort communal est nécessaire pour mettre la pratique du sport à la portée de chacun. L'argent, l'éloignement, ne doivent pas être un obstacle. Toutes les familles doivent être à égalité et accéder aisément à toutes les activités sportives.

Nous proposons

- **La construction d'une piscine.**
- **L'octroi de bourses d'équipement.**
- **L'aménagement de nouveaux terrains de sports de proximité.**

La promotion du sport de masse

- **L'aide ponctuelle aux clubs engagés dans les compétitions de haut niveau.**
- **La création de parcours sportifs et de jogging en ville** dans le cadre de l'aménagement de la voirie communale et pour la pratique des sports de plein air.

Une piscine à Savigny.

La piscine est largement plébiscitée tant pour le sport que les loisirs, la rééducation, le maintien en forme des "séniors", les bébés nageurs, l'apprentissage scolaire de la natation. Une piscine est nécessaire à Savigny. Son coût a été chiffré, les dépenses de fonctionnement également. Rien n'autorise à affirmer que cela entraînera une hausse des impôts. L'actuelle majorité a toujours refusé de même que les élus socialistes qui jugent cette proposition démagogique. La dernière "tarfufferie" qu'ait trouvée son ancienne chef de file pour biaiser la question est d'envisager à la rigueur une "intercom-

munalité". Mais avec qui ? et pourquoi ? Toutes les autres communes limitrophes possèdent une piscine et une telle association ne se conçoit que pour les villes de 3.000 ou 5.000 habitants. Savigny, 3^e capitale de l'Essonne avec 37 000 habitants a les moyens de sa réalisation et de son fonctionnement (*largement subventionnées*). D'ailleurs c'est à Savigny que nous voulons la piscine et pas ailleurs. Elle entrerait en effet dans une structure d'activités multiples (*salles pour les jeunes, restauration rapide...*) qui en fera le centre de rencontre intergénération qui manque tant à notre ville.

Urbanisme.

Un urbanisme concerté et des transports publics au service de la collectivité. Le dernier POS mis en place a laissé les mains libres aux promoteurs. Aucun quartier pavillonnaire n'est désormais à l'abri. Ce qui fait l'un des charmes de notre cité, la quiétude en particulier de

bon nombre de rues risque au fil des années de voir ses caractères originaux détruits par le béton et la circulation inhérente à la multiplication des constructions.

Il faut redonner une unité à Savigny en arrêtant l'urbanisation sauvage.

Nous proposons

- De barrer la route aux promoteurs privés pour qui le profit est la seule motivation.
- D'établir de nouveaux rapports entre l'équipe municipale et les Saviniens (concertation et discussion autour des enquêtes publiques).
- De réhabiliter l'habitat ancien.
- De disposer d'un patrimoine de logements sociaux en pratiquant une politique rigoureuse de réserves foncières.
- D'adapter tous les équipements communaux aux handicapés.

Le droit au transport.

Il n'appartient pas à la commune de mettre en place une ligne de Tramway mais il est de la responsabilité des élus de se battre pour que dans le cadre du PDU (Plan de Déplacements Urbains) de la Région Parisienne en étude actuellement, les pouvoirs publics de la région fassent bénéficier Savigny de la ligne prévue Villejuif-Athis Mons et au delà (voir fac simulé du document distribué par Savigny Égalité en décembre 2000).

- **Beaucoup de quartiers ne sont aisément accessibles qu'aux propriétaires d'automobiles.** Un réseau de mini bus reliant les principaux quartiers de la ville peut être mis en place en complément des services RATP-STIS, une convention sera mise à l'étude avec les taxis (Cette proposition de 1989 a été reprise dans de nombreuses villes).
- **Un plan de circulation de la ville sera réalisé** en concertation avec les saviniens et fera l'objet d'un référendum.

Le droit du piéton

- **Il faut restituer les trottoirs au piéton;**
 - par une campagne de sensibilisation;
 - par matérialisation et protection physique des cheminements piétonniers et par la réfection systématique des trottoirs laissées à l'abandon.
- **Installer des zones 30 km/h aux abords des écoles.**

Respecter l'environnement, c'est d'abord respecter ceux qui y vivent.

En juin 2000, des adhérents de **Savigny Égalité** créaient "OSER" (Orientation : Savigny Écologie, Renouveau). Ils déclaraient : "Il n'y a plus de mouvement écologique, libre, non politicien au plan national. Il en est de même au niveau local. Dans ces conditions nous ne voulons pas être les spectateurs passifs de la dégradation de notre environnement et de la qualité de vie de nos enfants."

De ce fait, **OSER** est une association savinienne indépendante de défense de l'écologie et du cadre de vie pour :

- La lutte contre la pollution sous toutes ses formes.
- La maîtrise de l'urbanisme, la promotion des espaces verts.
- La vigilance à l'égard du survol de notre ville.
- La défense et le développement des transports en commun publics.
- La prise en compte effective des droits du piéton.
- La lutte contre les nuisances sonores (autoroutes, rails, D25...).
- Le suivi du contentieux **Commune-Semardel** (usine d'incinération des ordures ménagères).

C'est conforme à ces engagements que le Conseil d'Administration d'OSER a voulu refuser les combinaisons politiciennes et affirmer sa vocation d'indépendance en apportant son soutien à **Savigny Égalité**, association Pluraliste et que **Savigny Égalité** fait sienne son programme. En octobre 1990, **Savigny Égalité** a procédé à une

enquête sur l'environnement et le cadre de vie. Un questionnaire a été distribué à 13.000 exemplaires. De très nombreuses réponses ont fait l'objet d'une analyse publiée en mars 1991. Elle met en évidence la nécessité d'établir rapidement un **Plan municipal de l'Environnement** qui tienne compte de toutes les nuisances qui touchent notre ville.

L'insécurité à Savigny, c'est à la fois un sentiment et une réalité.

Sentiment d'insécurité quand la rumeur rejette certains quartiers les jugeant à priori, et sans véritable vérification, dangereux. Réalité insécuritaire quand on assiste à la multiplication des cambriolages dans des quartiers qu'on croyait jusqu'à présent à l'abri. La panacée au problème de la délinquance a été ces dernières années les clubs et les associations de prévention. Ils ont leur limite. Ils sont souvent pour des élus des moyens d'acheter quelques jours par an de paix sociale en organisant épisodiquement des sorties, des activités et des voyages onéreux et sans lendemain. Il faut mettre un terme à cette politique du "chien crevé au fil de l'eau". Le problème de la sécurité est trop grave pour qu'on se contente d'un tel traitement.

Tout d'abord, dire la vérité !

Une municipalité ne peut à elle seule régler une question qui est le résultat d'une dégénérescence du tissu social, du chômage, de l'éclatement des familles, d'établissements scolaires sans moyens suffisants, d'une société de consommation tentatrice et pourtant inaccessible au plus grand nombre de

jeunes, de marchés parallèles dans certaines cités... Les familles souffrent de voir un jour leur enfant dévoyé. Il faut les aider et arrêter de les culpabiliser car seule une politique nationale d'envergure qui s'en prenne aux racines du mal peut venir à bout de ce phénomène de délinquance. C'est à partir donc d'un constat objectif, en ne faisant pas de ce problème un objet de polémique que doit intervenir l'action communale. Il faut commencer par cesser d'alimenter des associations de prévention alibi.

Il faut redistribuer plus judicieusement les crédits et apporter un soin particulier à la formation et au recrutement de véritables cadres animateurs dans tous les domaines susceptibles d'intéresser la jeunesse : cinéma, piscine, sport, salles de répétition pour les orchestres, aide aux devoirs...

Une ville ouverte à ses adolescents par la multiplication des centres d'intérêts est une ville qui n'a plus peur de sa jeunesse car cette dernière s'y sent investie et se l'approprie au meilleur sens du terme. La réussite du Collège Mermoz à Grand Vaux classé pourtant en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) mais où les jeunes se savent écoutés, les effectifs raisonnables et les activités nombreuses est à méditer.

connaît bien la ville, ses habitants et leurs difficultés et qui en soit elle-même connue. Elle sera respectée si elle est respectable. Le choix des agents est un facteur décisif d'efficacité. A la qualité des hommes doit s'ajouter celle des moyens qu'on leur accorde. Mais avant toute chose, il faut une tutelle saine et motivée, inspirée de l'idéal républicain de sûreté mais aussi de justice sociale. Les élus chargés des questions de sécurité doivent être une référence d'honnêteté et de courage. C'est à ces conditions que la surveillance des rues et des biens, la répression des abus (station-

nement, vitesse) des désamorçages de conflits entre jeunes pourront devenir des missions appréciées de toute la collectivité.

Nous nous réjouissons de la signature du contrat intercommunal de sécurité avec en particulier la création d'une maison de l'écoute et de la médiation et d'un comité de rappel à la loi. Mais l'efficacité du dispositif dépend de la proximité, de la disponibilité et de la responsabilisation des élus. C'est pourquoi il faut mettre en place le conseil communal de prévention que nous avons envisagé en 1995.

Nous proposons

- **La mise en place d'un conseil communal de prévention de la délinquance** à Savigny, sera l'une de nos priorités. Ce conseil, présidé par le maire comprendrait en nombre égal des représentants de la commune désignés par le Conseil municipal et des représentants de l'État. Des personnalités qualifiées seraient également appelées à siéger dans cette instance. C'est ainsi qu'élus, magistrats, policiers, syndicalistes, membres de diverses associations, éducateurs, travailleurs sociaux se retrouveraient ensemble pour confronter leurs points de vue, prendre des initiatives et proposer des solutions aux problèmes posés.
- **Un conseil des sages, composé de retraités élus** élaborera en liaison avec des adolescents et les jeunes adultes que le conseil des sages sollicitera, des avis, des propositions qui seront examinées systématiquement en conseil municipal.

Ce projet est né à partir de l'expérience que nous avons de l'intérêt de la confrontation des points de vue intergénération lors des voyages sur les lieux de mémoires des collégiens et des anciens combattants.

La police municipale.

La meilleure ou la pire des choses. Inutile de préciser l'attachement républicain de Savigny Égalité à une police nationale. Mais conçue dans un esprit républicain, une police municipale a sa place dans une commune telle que la nôtre à

condition que ses missions, son recrutement et son encadrement obéissent à des critères de transparence dont la perception soit parfaite par toute la population. Il faut privilégier la stabilité. Une bonne police municipale est une police de proximité qui

La culture accessible à tous

La culture ne dispose à Savigny que de très peu de lieux d'expression, les associations culturelles voient leur action limitée. Surtout les plus défavorisés d'entre nous sont, dans ce domaine, plus exclus encore. Pour une municipa-

lité, la culture doit être une ambition : permettre à tous l'épanouissement que provoquent la découverte, la pratique des arts, du spectacle, la rencontre de la culture de l'autre.

(voir nos propositions page suivante)

Nous proposons

- **La création d'un centre culturel** doté d'une salle de spectacle moderne et équipée.
- **L'accroissement des moyens offerts aux associations** pour leur action ou pour la faire connaître (bulletin des associations).
- **L'augmentation des moyens des équipements culturels existants** (M.J.C., bibliothèque, conservatoire, École des Arts Plastiques...) pour permettre leur ouverture au plus grand nombre.
- **Des lieux de répétitions pour les orchestres de jeunes.**
- **La création d'une salle municipale de cinéma.**
- **L'ouverture d'un cyber espace** pour développer l'accès aux nouvelles technologies.
- **La Création d'un hôtel des colloques** géré par un service municipal avec restauration permettant la tenue de réunions et de séminaires.

Pour une municipalité, **la culture doit être une ambition !**

La solidarité entre tous les citoyens, un contrat social

Égalité des droits, intégration de tous dans la cité, ces idéaux qui nous animent, prennent toute leur dimension dans l'action sociale.

Nous proposons

- **Ne laisser personne au bord du chemin.** Aider les services sociaux pour que tous ceux qui ont droit au revenu minimum puissent l'obtenir et veiller à ce que les mesures d'insertion soient effectives.
- **Mise en place de tarifs municipaux** fondés sur un quotient familial pour l'accès aux sports, à la culture, aux loisirs, en concertation avec les associations qui bénéficieraient ainsi à leur tour d'une grande participation.
- **Intégration des handicapés.** Tous les équipements collectifs devront avoir progressivement des accès permettant l'entrée de tous.
- **Des logements pour tous.** Trop de jeunes de Savigny sont obligés de partir car ils ne trouvent pas d'appartements ou alors les loyers sont bien trop élevés. Un effort important sera fait pour acquérir de la réserve foncière et construire des logements sociaux.
- **Centre de planification familiale.** La planification familiale est un élément important pour l'égalité des hommes et des femmes. Nous agissons pour le développement et la décentralisation du centre de planification et d'éducation familiale.
- **La réalisation d'un centre social à Grand Vaux.**



Jean Estivill

Savigny Égalité pour faire de notre ville un lieu où l'égalité des droits ne soit pas une expression dénuée de contenu mais une réalité qui permette de résoudre les problèmes qui se posent quotidiennement et qui ne sont pas fatals. Libérer réellement la femme, donner les mêmes chances à nos enfants, intégrer les immigrés, refuser l'exclusion des anciens. Cela passe aussi par la commune. Pour cela, il faut un programme qui soit un engagement de mesures concrètes.

Depuis les élections municipales de mars 1989, **Savigny Égalité** a agi conformément à sa vocation dans trois directions...

Information des Saviniens : (tracts, affiches, lettre de Savigny Égalité...)

Sensibilisation des élus : (interventions auprès de ministres, députés et édiles - enquêtes - campagnes de pétitions).

Communication dans la presse : (Le Parisien, Le Républicain, des analyses de l'association.)

Ces moments forts de l'action de notre association ont été accompagnés d'un suivi régulier des questions qui touchent notre cité et qui nous préoccupent dans la lettre de **Savigny Égalité**. C'est ainsi qu'ont été abordés :

- Le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) et plus particulièrement le boulevard Aristide Briand, la rue Rossignol, la Zac Grande Rue.
- Le problème de la circulation et du stationnement.
- L'augmentation du prix de l'eau.
- L'ouverture de l'école primaire à 7h50.
- Le problème de la cantine scolaire.
- Les nuisances dues au survol de la ville.
- Les locaux du conservatoire.
- Le bus à Grand Vaux, Près-Saint-Martin.
- L'asphyxie du Bas-Savigny.

Plusieurs dossiers ont fait l'objet d'un traitement particulier et depuis 2001, d'interventions au conseil municipal...